Date de mise en ligne : 18 juin 2025

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 25 00004** du 16/05/2025
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e)	SNCF RESEAUX 10 Rue Camille Moke 93212 Saint Denis
En vue de la réalisation :	Voir Notice déscriptive PC4
Sur un terrain sis	Rue de Paris
Cadastré	AT72

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 13 JUIN 2025

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES (V-M) - DAUP -

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 25 00004** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,